

Structures présentes dans le groupe de travail « volumes »

PTGE Seudre

(le 30 juin 2020)

Participants :

- Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG)
- Agriculteur Seudre amont
- Agriculteur Seudre aval
- Agriculteur Seudre moyenne et représentant de l'association syndicale autorisée (ASA) des irrigants de Saintonge Centre
- Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime (CA 17)
- Comité Régional de la Conchyliculture de Charente-Maritime (CRC 17)
- Conseil départemental de la Charente-Maritime (CD 17)
- Direction départementale des territoires et de la mer de Charente-Maritime (DDTM 17)
- Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Nouvelle-Aquitaine (DRAAF NA)
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine (DREAL NA) et d'Occitanie (DREAL de bassin)
- EAU 17
- Fédération de pêche de la Charente-Maritime
- Forum des marais Atlantique (FMA)
- Maire de Meursac
- Nature Environnement 17 (NE 17)
- Organisme unique de gestion collective (OUCG) Saintonge
- Syndicat Mixte des Réserves de Substitution de la Charente-Maritime (SYRES 17)
- Syndicat mixte du bassin de la Seudre (SMBS)

Experts :

- BRGM Nouvelle-Aquitaine
- Expert Acclimaterra

Cellule d'animation :

- Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée)
- SMBS
- SYRES 17

Garants désignés par la commission nationale du débat public (CNDP)